

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 15 novembre 2010 à 19h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 09/11/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET - DUJON – ESCRIOU – HEURA – FASOLA – FOURNY - KAIL – LACROIX – ROBERT - YACOUB

**REPRESENTES : Mr AUDIBERT par Mr ESCRIOU
Mme BENABEN par Mme FASOLA**

ABSENTES : Mmes BEUCHE et DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

Monsieur le Maire,

Rappelle que par délibération du 28 juin 2010, le conseil municipal a approuvé un plan de financement relatif aux travaux des rues du village.

Informe qu'à la demande du Conseil Général des Alpes Maritimes, un nouveau plan de financement doit être établi en supprimant les amendes de police.

M. le Maire présente le nouveau plan de financement :

Intitulé	Conseil Général 06	commune
montant éligible travaux et maîtrise d'œuvre	Estimation dotation cantonale	auto-financement
126 836 €	39 310 €	87 526 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de M. le Maire entendu :

- Approuve le nouveau plan de financement de l'opération « travaux des rues du village »

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**

**Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 19/11/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 15/11/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication.

